

Chère Vicquelotte, cher Vicquelot,

Les élus et le personnel de la commune sommes heureux de revenir vers vous pour vous informer des grandes étapes du dé-confinement qui nous concernent.

Vous trouverez dans ce VicqInfo spécial, des renseignements sur la reprise de l'école et des activités périscolaires, sur la distribution de masques, sur l'organisation des services de la mairie et des travaux.

Nous serons certainement contraints de modifier certaines dispositions en fonction de l'évolution de la situation nationale.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le moment de baisser la garde, soyons attentifs aux gestes barrières et gardons nos distances.

L'école

La rentrée après dé-confinement se fera le Jeudi 14 mai. Cette date, choisie avec M le Directeur, permettra aux enseignants d'optimiser les nouvelles règles d'accueil des élèves jusqu'au 13 au soir.

Les Mardis et Mercredis, le personnel de service refera un nettoyage et une « désinfection » pour que tout soit parfait le jeudi 14.

Nous serons alors en conformité avec le protocole sanitaire imposé par l'éducation nationale.

Une réunion avec l'Inspectrice, le Directeur et moi-même a permis de valider l'organisation envisagée.

Les détails de l'organisation scolaire ont été diffusés sur l'E.N.T. de l'école.

Information aux familles concernant la reprise de l'accueil périscolaire des enfants à compter du 14 mai

Pour les élèves reprenant le chemin de l'école dès le jeudi 14 mai, les services de garderie, restauration et ateliers périscolaires reprennent également.

Ce service reste ouvert uniquement pour les enfants dont les parents travaillent physiquement tous les deux et également pour les enfants du personnel prioritaire (santé, police...)

Pour la restauration du midi, il n'y aura pas de livraison de repas par notre traiteur habituel. Les parents devront fournir un repas froid (salade ou sandwiches). Pour respecter la chaîne du froid, il est impératif que le repas soit apporté dans un sac isotherme réfrigérant.

Les réservations sont à réaliser uniquement soit :

- Par mail : enfancejeunesse@ville-vicq.fr
- Par téléphone : 06 72 08 65 23 ou 03 27 27 32 29 (à partir du lundi 11 mai)

Paiement par chèque dans la boîte aux lettres ou en espèces sur rendez-vous.

Pas de réservation via le portail famille

Les masques

En plus des masques alternatifs en tissu prévus par le conseil régional des Hauts-de-France pour chaque habitant, Vicq a passé commande (22 Avril) à la centrale d'achat de la Région, afin que chaque habitant ait deux masques à sa disposition.

Les masques seront distribués en porte à porte par les élus.

Malheureusement, rien ne garantit que nous serons livrés d'ici le 11 mai.

Je suis persuadé que tous, vous avez anticipé et agi en citoyens responsables qui savent se protéger sans attendre qu'on le fasse pour eux.

Dès que possible, les masques de la région et de la commune viendront en plus de ce que vous avez prévu pour vous même et vos proches.

Entretien et fleurissement

Après 2 mois de service minimum, les services techniques ont repris leur activité à mi-temps cette semaine, à plein temps à partir du 11 mai.

En plus de l'entretien courant, les services vont devoir rattraper le retard de plantation.

Les élus ont donc validé un planning.

Tout d'abord, autour de la mairie et de l'église, la rue du Marais, la rue de Quarouble puis le reste du village.

Il fallait faire un choix, certains iront de leur petite rengaine c'est la rue d'untel ou d'untel... On les connaît les philosophes aux mains dans les poches.

C'est donc un choix assumé par les élus qui sera mis en œuvre.

Je compte sur tous les Vicquelots pour faciliter la tâche des services au droit de leur habitation en désherbant et ramassant les papiers.

Organisation des services de la mairie, accueil physique du public restreint

Dans un premier temps, les services de la mairie n'accueilleront physiquement les Vicquelots, qu'uniquement sur rendez-vous.

A partir du 11 mai, tous les services seront accessibles :

Par téléphone au 03 27 27 32 29 du lundi 8h30 à 12h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur, vous serez rappelés dans les plus brefs délais.

Par mail à l'adresse accueil@ville-vicq.fr ou en passant par la page contact du site www.vicq.fr.

Sur le site service-public.fr vous pourrez compléter et/ou télécharger des dossiers d'urbanisme, d'inscription sur les listes électorales, et bien d'autres choses.

Pour les photocopies, seuls les dossiers administratifs sont autorisés et sur rendez-vous.

Dès que la situation le permettra, nous repartirons vers un fonctionnement plus souple.